Nations Unies CCPR/C/121/D/2303/2013

Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
3 janvier 2018
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif, concernant la communication nº 2303/2013*, **

Communication présentée par :	B. S. S. et consorts
Au nom de :	Les auteurs
État partie :	Canada
Date de la communication :	31 octobre 2013
Question(s) de fond :	Expulsion vers l'Inde

Le 8 novembre 2017, le Comité, ayant appris que les auteurs et l'État partie s'étaient entendus sur la question de fond soulevée dans la communication et que les auteurs ne risquaient plus d'être expulsés, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication nº 2303/2013.

* Adoptée par le Comité à sa 121e session (16 octobre-10 novembre 2017).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Yadh Ben Achour, Ilze Brands Kehris, Sarah Cleveland, Olivier de Frouville, Christof Heyns, Yuji Iwasawa, Bamariam Koita, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Mauro Politi, José Manuel Santos Pais, Anja Seibert-Fohr, Yuval Shany et Margo Waterval.

GE.18-00094 (F) 010218 010218
1800094

Merci de recycler